

Extrait du registre des décisions

Bureau du 07 avril 2022

n° 059-22

Objet : RS - Attribution du marché relatif à la fourniture de véhicules thermiques en location longue durée

- date de convocation le 01 avril 2022
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi sept avril dix-neuf heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, Université, Amphithéâtre 19000, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 29

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévisse - Pierre Brun - Michel Camoz - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Pascal Mithieux
La Ravoire	Alexandre Gennaro
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	Max Joly
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochoaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 14

de Grégory Basin à Alexandre Gennaro - de Jean-François Beccu à Michel Camoz - de Luc Berthoud à Daniel Rochoaix - de Stéphane Bochet à Jean-Marc Léoutre - de Vincent Boulnois à Jean-Marc Léoutre - de Alain Caraco à Marie Bénévisse - de Michel Dyen à Brigitte Bochaton - de Philippe Ferrari à Jean-Pierre Fressoz - de Marcel Ferrari à Jocelyne Gougou - de Hervé Ferroud-Plattet à Serge Tichkiewitch - de Hélène Jacquemin à Philippe Gamen - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Dominique Pommat à Corine Wolff - de Thierry Tournier à Christian Berthomier

conseillers excusés : 9

Jean-Benoît Cerino - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Luc Meunier - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Alain Thieffenat - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 07 avril 2022

délibération n° 059-22

objet **RS - Attribution du marché relatif à la fourniture de véhicules thermiques en location longue durée**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances et des moyens des services, indique qu'une consultation sous forme d'appel d'offres ouvert a été lancée par avis d'appel public à la concurrence publié le 8 décembre 2021 concernant la fourniture de véhicules légers en location longue durée (LLD). La date limite de remise des offres était fixée au 21 janvier 2022.

L'allotissement a été le suivant :

- lot 1 : 24 véhicules légers thermiques segment B en LLD de 60 mois,
- lot 2 : 8 petites citadines électriques en LLD de 60 mois,
- lot 3 : 5 polyvalentes électriques en LLD de 60 mois,
- lot 4 : 2 véhicules utilitaires électriques de type fourgonnettes en LLD de 60 mois.

Seule une offre a été remise par le groupement Crédipar Free2Move (organisme de financement du groupe PSA / Sicma Peugeot Chambéry), en proposant des véhicules de marques Peugeot. La concession locale Sicma Peugeot assurera la gestion quotidienne de l'exécution des contrats à venir.

L'attribution des lots 2, 3 et 4 a été validée par le Bureau le 17 mars 2022, le lot 1 ayant nécessité davantage de temps d'analyse.

L'unique offre du lot 1 a été analysée conformément aux critères du règlement de consultation :

- prix : 50 %,
- valeur technique : 35 %,
- performances en matière de protection de l'environnement : 15 %.

La commission d'appel d'offres du 24 mars 2022 a attribué le lot 1 pour un montant de 262 448,20 € HT.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 002-22 C du Conseil communautaire du 3 février 2022 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 215 000 € HT et de leurs avenants,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 24 mars 2022,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la passation du marché relatif à la fourniture de véhicules thermiques en location longue durée (lot 1) comme indiqué ci-dessus,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer le marché à venir et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision I-Parapheur du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 059-22

Objet de l'acte :	RS - Attribution du marché relatif à la fourniture de véhicules thermiques en location longue durée
Thème Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA
Date de l'acte :	14 avril 2022
Annexe(s) :	

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20220414-lmc1H27191H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H27191H1

Date de transmission en Préfecture :	14 avril 2022
Date de réception en Préfecture :	14 avril 2022
Publication :	jeudi 14 avril 2022